

Délibération n°2504-25

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 13

Présents : 12+1 proc

Votants : 13

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Sandrine BARRALIS – Michel CORSINI – Béatrice ROZIER – Jean-Marc BLANIC – Philippe ALLEGRINI – Fabienne GALLI – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN

Absente excusée : Karine FAGES

Secrétaire : Gérard STOERKEL

**Objet : Dégrèvement facture eau
Chemin du Bestanier**

Monsieur le Maire Informe l'Assemblée délibérante que M. ROSSO Joseph – demeurant 127 chemin du Bestanier à CANTARON – a demandé en Mairie, un dégrèvement d'eau.

En effet, en 2024, suite à un problème de fuite, sa facturation a augmenté. Le nombre de m3 facturé est de 333 m3.

Aussi, Monsieur le Maire propose qu'un dégrèvement exceptionnel de 39 m3 soit accordé. Le montant de ce dégrèvement s'élève à 95.99 € et se décompose comme suit :

Taxe sur Consommation eau	39 m3 X 0.0213 =	0.83 €
Redevance pollution d'origine domestique	39 m3 X 0.29 =	11.31 €
Consommation eau (à partir de 151 m3)	39 m3 X 2.15 =	83.85 €

Les 95.99 € seront affectés sur les articles comptables correspondants et viendront en déduction de la facturation d'eau émise au 2^{ème} semestre 2024.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- ACCEPTE un dégrèvement exceptionnel de 39 m3 sur la facturation d'eau du deuxième semestre 2024 de M. ROSSO Joseph pour un montant de 95.99 € (articles comptables correspondants).

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,

Gérard STOERKEL

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé électroniquement par : Gérard BRANDA
Date de signature : 22/04/2025
Qualité : Maire